

La lettre de Madame Robin - Rodrigo

TRAVERSEE DES PYRENEES PAR FERROUTAGE OU EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

Dans la vallée, on parle d'une traversée des Pyrénées depuis le XIXème siècle, puisqu'en 1891, le conseil municipal d'Ayzac-Ost avait voté la somme de 10 francs pour l'étude du chemin de fer sous le Vignemale.

L'idée fait son chemin... C'est ainsi que depuis 20 ans, elle fait couler beaucoup d'encre. Défendue hier par ceux qui sont contre aujourd'hui, elle mobilise, à juste raison, les habitants de la vallée des Gaves qui craignent pour le devenir de leur environnement.

Cette idée a donné lieu à de nombreuses études, financées par le Conseil Régional Midi-Pyrénées, d'abord sous la présidence de Marc Censi, ensuite sous celle de Martin Malvy. Elles semblent toutes vouloir privilégier l'axe sous le Vignemale d'autant plus que l'Aragon, avec qui nous échangeons depuis des siècles à travers les cols des Pyrénées, a poussé et pousse les Gouvernements espagnols successifs pour que soit défini ce tracé. Ces études souvent incomplètes n'ont aucune valeur de décision.

Le dernier appel d'offres auprès des bureaux d'étude concernant "l'impact environnemental", vient d'ailleurs d'être annulé par le Conseil Régional à la demande des Parlementaires et des élus Hauts-Pyrénéens.

Car la décision finale appartient à l'Europe, avec l'aval de la France et l'Espagne.

Donc, seule une étude voulue par l'Union Européenne - qui financera à 50 % son coût - permettra de se faire une réelle opinion sur l'opportunité d'un franchissement ferroviaire par les Pyrénées et ce, sur plusieurs tracés.

Le Parlement Européen a d'ailleurs adopté, en juin 2004, un certain nombre de résolutions lors de la révision du schéma européen des transports.

Parmi les projets prioritaires, figure le projet n° 16 intitulé "axe ferroviaire fret Sines Algesiras - Madrid - Paris". Au moment de la rédaction de cette lettre, aucune étude sur les traversées des Pyrénées n'a été engagée.

L'information a été confirmée par le Ministre des Transports, Gilles de Robien. Si nous savons que le Gouvernement Espagnol fait pression, le Gouvernement Français pour sa part, ne soutient pas ce projet. Il ne fait pas partie de ses priorités. Voilà la situation au 30 octobre 2004.

Dès lors, supposer que ce projet est déjà ficelé, que la ligne de chemin de fer sera uniquement dédiée au transport de marchandises, ou que 250 convois passeront jour et nuit à 140 Km/heure, relève de la désinformation.

Sur la question plus large des transports qui se développent de façon exponentielle avec l'élargissement de l'Europe à l'Est, je ne crois pas que seul le ferroutage puisse absorber le flux des marchandises. D'autres

alternatives doivent être étudiées. Je plaide donc pour que l'utilisation des différents modes de transport alternatifs à la route: fer, mer, etc.... soit optimisée. Car, je souhaite vivement qu'un large débat s'instaure au niveau de l'Europe pour repenser cette politique ultra-libérale du "tout camion" qui a, à mon sens, déjà fait trop de dégâts pour notre sécurité, la qualité de vie et l'environnement.

Depuis le début, ma position sur ce dossier n'a pas changé d'un iota.

Je ne suis ni pour, ni contre la Traversée Centrale des Pyrénées, en l'état actuel des choses, contrairement à ce qui a été dit et écrit par certains détracteurs.

C'est le sens de la proposition de loi déposée par les parlementaires. Cette proposition de loi - qui n'a pas été examinée par l'Assemblée Nationale - ne fait que reprendre le vœu exprimé en 1998, par les Présidents du Conseil Général des Hautes-Pyrénées, du CDDE, de la Chambre de Commerce et d'Industrie... et émet le souhait qu'une étude rigoureuse soit faite en terme d'analyse coûts/avantages, coûts écologiques en particulier pour la vallée, avantages économiques pour notre département en termes d'emplois, etc...

Ces études ne concerneront pas simplement la faisabilité technique du projet - fort heureusement- mais devront veiller :

- à conjuguer intelligemment le fret avec le transport de voyageurs,
- à préserver rigoureusement l'environnement de la vallée (tunnel, etc...)
- et faire l'objet d'un vrai débat démocratique au plan local.

Si l'une de ces études portait sur notre vallée, il faudrait que soient associés, à l'élaboration du cahier des charges via nos députés européens, les acteurs locaux hauts-pyrénéens (associations, élus, citoyens) pour que soient impérativement sauvegardés les intérêts vitaux de notre vallée. Nous nous y emploierons.

Une fois les études terminées, alors ensemble, nous les analyserons et je puis vous assurer que si ce projet venait à défigurer notre vallée en y apportant nuisances, tant sonores que visuelles, en mettant en péril son développement touristique, alors je serai la première à me battre à vos côtés en refusant sa réalisation.

Il ne s'agit donc pas aujourd'hui de se prononcer pour ou contre une Traversée Centrale des Pyrénées mais d'étudier. C'est la position que j'ai toujours défendue. Je l'ai exprimée lors du colloque qui s'est déroulée à la CCI en janvier 2003. Je l'ai confirmée par courrier à tous les foyers de la circonscription en octobre 2003. Apparemment, le message n'est pas suffisamment passé et j'en assume la responsabilité.

Alors, je vous le redis.

Je ne détiens surtout pas la vérité en la matière, et j'ai autant que quiconque le droit au doute et à l'incertitude. J'ai donc besoin de ces études pour me faire une opinion.

Voilà ce qu'il en est.

Aussi, je vous prends pour témoin: en quoi ces études sont-elles préjudiciables à nos vallées ? Aurait-il fallu rejeter en bloc - sans savoir, sans analyser, sans comprendre - un projet qui peut, peut-être, apporter de la richesse à notre département ?

N'est-il pas du devoir d'un élu de demander toutes les études pour juger, non pas sur des "on dit" mais sur des expertises ?

Devons-nous laisser passer toutes les chances de voir s'améliorer - si les études le démontrent - la création d'emplois dans notre département ? Il y a trop de chômeurs ou d'employés précaires dans les Hautes Pyrénées qui n'accepteraient pas que leurs élus laissent passer une opportunité de développement sans l'étudier sérieusement.

Voilà ma position. En vérité, je n'ai pas les certitudes et le savoir de certaines personnes qui ont voulu politiser le débat en un débat droite/gauche lors des dernières élections cantonales et régionales. Comment peut-on donner crédit à toutes les contre-vérités que nous avons entendues ? : 250 trains par jour à 140 Km/H, des fermes coupées en deux, des villages rasés, des thermes fermés, etc, etc, etc. . .

J'en appelle au refus de la passion, j'en appelle à la sagesse: seule, une étude, dans les termes que j'ai précisés, nous permettra de nous faire une réelle opinion sur un tel projet.

Je n'ai jamais refusé le dialogue - même dans les pires moments sous les insultes et les quolibets - ni refusé de répondre aux électeurs qui me sollicitaient.

Je comprends votre inquiétude quand on vous fait croire que le projet serait ficelé et que nous essayons - nous élus - de vous l'imposer arbitrairement avec des arguments fallacieux. Cette tactique, qui consiste à faire passer les élus pour des gens hautains et méprisants à l'égard de leurs concitoyens n'honore pas le débat républicain. Ce débat doit se fonder sur le respect des opinions de chacun. Il ne saurait être bâti sur le mensonge et les contre-vérités.

Vous le savez, une mission d'information a été diligentée par le Conseil Général. Tout sera analysé. En toute conscience - sans pression d'aucun - chaque élu aura à se prononcer.

La décision majoritaire qui en découlera devra être respectée par tous.

Au terme, je souhaite qu'un véritable débat démocratique s'instaure entre nous dans le respect mutuel des opinions de chacun. En tout cas, j'y suis prête comme je l'ai toujours été.

Chantal ROBIN-RODRIGO Députée des Hautes-Pyrénées